

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

JEUDI 4 AVRIL 1918

Les agents de la Trésorerie et du secrétariat général du Ministère des Finances ont reçu sommation d'avoir à reprendre leurs fonctions aujourd'hui sous peine de se voir révoquer définitivement, de perdre tout droit à la pension et de s'exposer à des mesures plus sévères encore. Ces menaces n'ont pas eu le moindre effet. Les fonctionnaires en cause ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont, à l'unanimité, décidé de ne pas se rendre à l'invitation du gouvernement général. Ils basent leur refus sur le fait que, au moment où elle adressait cette sommation, l'autorité allemande faisait paraître au « *journal officiel* » l'ordonnance étendant la séparation administrative aux services de la Trésorerie.

Notes de Bernard GOORDEN.

Un *arrêté* (du 1^{er} mai 1918) sera repris, en langue française, à la page 419 dans ***Législation allemande pour le territoire belge occupé*** (textes officiels ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1918, 466 pages ; volume 14 ; Flandre : 3 janvier-30 mars

1918, N°1-31 ; Wallonie : 3 janvier-29 mars 1918, N°1-25) à la date du 14 mai 1918, N°38 :

<https://ia802702.us.archive.org/30/items/lgislationalle14hubeuoft/lgislationalle14hubeuoft.pdf>

Pour la **séparation administrative**, voyez notamment le chapitre 2 (« *La fondation du Conseil de Flandre* », pages XXIII-XXV) de l'introduction (« *Aperçu historique sur l'Activisme* ») aux **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

[http://www.idesetautres.be/upload/INTRODUCTIO
N%20CHAPITRE%202%20ARCHIVES%20CONS
EIL%20DE%20FLANDRE.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/INTRODUCTIO%20N%20CHAPITRE%202%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE.pdf)